

TITRE PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION

FORMATION
EN ALTERNANCE

NIVEAU 4

LIEU DE FORMATION

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud

RNCP38748
date d'enregistrement 19-03-2024



MÉTIER

Le Technicien de maintenance CVC ou conducteur d'installation des systèmes climatiques, assure la maintenance préventive, réalise la maintenance corrective et optimise les réglages des équipements thermiques et thermodynamiques, des réseaux de distribution hydrauliques et de traitement d'air, appelés systèmes CVC des bâtiments tertiaires et industriels. Ses missions contribuent au confort des occupants, à la qualité des ambiances et au bon fonctionnement des process en milieu industriel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- ▶ Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air
- ▶ Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée

SECTEURS CONCERNÉS : Les locaux tertiaires d'habitation (immeubles d'habitation ou hôtels), les locaux tertiaires à forte activité humaine (sièges sociaux, immeubles de bureaux, hôpitaux, cinémas, musées, aéroports...), le secteur industriel : industries de pointe, laboratoires, (salles blanches, salles d'opération...)

PROGRAMME

- ▶ Préparation de l'habilitation électrique de type BR
- ▶ Conduite des machines énergétiques
- ▶ Maintenance des groupes à eau glacée
- ▶ Mise en service et maintenance des brûleurs fioul, et gaz, chaudières murales gaz
- ▶ Exploitation des installations de chauffage

- ▶ Maintenance d'une pompe à chaleur, de systèmes de climatisation (SPLIT SYSTÈME et DRV)
- ▶ Exploitation d'une installation de traitement de l'air
- ▶ Exploitation d'un réseau fluide (eau chaude - eau glacée - air)
- ▶ Sensibilisation aux risques légionelle et aux opérations de maintenance associées
- ▶ Optimisation des performances énergétiques des équipements d'un système CVC
- ▶ Préparation de l'habilitation électrique de type BR
- ▶ Réalisation des assemblages par brasage
- ▶ Réalisation de câblages électriques associés au système énergétique
- ▶ Sensibilisation au Développement Durable
- ▶ Technique de communication (relation clients / fournisseurs)

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

Durée | 1 an | 455 heures de formation

Alternance | 3 semaines en entreprise | 1 semaine en centre de formation.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (spécificité selon type de contrat)

VALIDATION

TITRE PROFESSIONNEL – Technicien de Maintenance en chauffage, ventilation et climatisation

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

TITRE PROFESSIONNEL

Technicien de Maintenance Chauffage Ventilation Climatisation

Code diplôme : 40022704

CONTACT

Marjorie ANGLES

06 21 38 52 31

angles@cfaiprovence.com

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP 002685 - Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

CCP 002686 - Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée.

CCP 002687 - Assurer la maintenance et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air.

ADMISSION

Public

- ▶ Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter
- ▶ Titulaire ou non d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).

Qualités requises : Méthode | Rigueur | Polyvalence | Autonomie | Sens de l'initiative | Respect des règles de sécurité

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans : professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves du TITRE PROFESSIONNEL Technicien de maintenance en chauffage, ventilation et climatisation, diplôme délivré par le MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI. La certification peut être obtenue par blocs séparés ou dans son intégralité.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- ▶ BTS MSEF | BTS FED
- ▶ Exemples de métiers : Technicien de maintenance en génie climatique | Technicien d'exploitation

Insertion :

A l'issue de la formation :

- Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : 20%
- Insertion dans la vie active : 80%
 - Dont : 70% sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'information : →

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

ISTRES | CFAI Provence (validation) :

Partielle : 12% | Totale : 88%

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Inscriptions sur

www.formation-industries-sud.fr

CODE UAI : 01317825 - Numéro de déclaration activité : 93131605713

